

# Quand la forêt protège l'eau

Les 28 et 29 mars 2012 s'est tenu à Evian en Haute-Savoie, le colloque final du projet franco-suisse Alpeau. Près de 200 participants étaient présents à cette rencontre dont le thème était "La forêt, source d'eau potable". Chercheurs et gestionnaires suisses et français étaient venus exposer les résultats de leurs travaux.

**C**e projet est né d'un accident ! Au Syndicat intercommunal des Eaux des Moises (SIEM), chargé de l'approvisionnement en eau du Bas-Chablais (Haute-Savoie), on ne se souciait guère du couvert forestier présent au-dessus du captage (forêt considérée sans doute comme immuable). Or une exploitation forestière a provoqué une dégradation brutale de la qualité de l'eau, la rendant impropre à la consommation. Passer d'une ignorance polie entre acteurs de la forêt et acteurs de l'eau à un rapprochement, s'est alors avéré nécessaire. Rapprochement qui aurait pu être tendu, mais que le projet Alpeau, initié en 2008, a rendu constructif.

Ce projet est porté par le Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel pour la Suisse et par l'Office national des forêts pour la France. Il avait pour objectif, non seulement d'apporter des éléments de connaissance sur le rôle de la forêt dans la qualité de l'eau potable, mais également de fournir des pistes pour l'indemnisation et la compensation des surcoûts liés à une exploitation forestière adaptée.

Comme nous l'a bien expliqué Jean-Paul Gobat, professeur à l'Université de Neuchâtel, si l'on suit l'histoire d'une goutte d'eau, de la canopée à la source souterraine, on voit clairement le rôle purificateur de la forêt, qui nettoie l'eau des métaux et molécules organiques qui la polluent. Mais il faut souligner, tout particulièrement, le rôle essentiel

du sol dans cette fonction et plus spécifiquement des différentes formes d'humus. Ce n'est pas tant la granulométrie mais plutôt la structure et l'activité biologique du sol qui participent à ce nettoyage. Bien sûr des facteurs de variation existent : les types de sols, le pH, le type et le nombre de polluants, les saisons...

La gestion forestière en influant sur le couvert végétal et sur la litière a donc un rôle essentiel sur la qualité du sol et des humus. Cependant cela se joue sur le long, voire le très long terme. Ainsi, les avantages apportés par la forêt sont moins visibles que les inconvénients provoqués par une coupe rase ! En effet, comme l'a vécu le SIEM, les risques liés aux activités forestières existent : lessivage des sols après travaux ; mais aussi pollution par les carburants et lubrifiants des engins d'exploitation ; par les produits phytosanitaires utilisés, entre autres, pour le traitement des bois stockés ; endommagement des ouvrages de captage lié à la circulation des engins lourds...

Des principes de gestion forestière pour l'eau peuvent facilement limiter ces risques (Cf. encadré ci-contre), mais ils doivent impérativement être accompagnés par une coopération et un dialogue entre les professionnels de l'eau et de la forêt. Ainsi le Syndicat des Moises a, dans un premier temps, participé au regroupement des propriétaires forestiers et exploitants concernés par le périmètre du captage. L'action foncière par la création d'une ASLF était un préalable indispensable à la contractualisation d'une gestion forestière adaptée.

*"Mais pourquoi payer ce que l'on a toujours obtenu gratuitement ? La forêt protège l'eau, très bien ! qu'elle continue !"*

Une prise de conscience s'est faite sur les contraintes qui pèsent sur les propriétaires et exploitants forestiers, le bois ne paie pas tout. Le dispositif financier permettant de payer le

propriétaire ou le gestionnaire forestier s'inscrit dans deux logiques différentes : compenser les surcoûts engendrés par le service ou rémunérer le service lui-même. Beaucoup de travail reste encore à faire dans ce domaine.

C'est d'ailleurs un des thèmes que nous abordons de manière récurrente en région méditerranéenne où le paiement des services environnementaux est une question essentielle dans une région où le bois a souvent peu de valeur. A ce titre, les organisateurs du colloque ont donné la parole à Louis-Michel Duhén, ingénieur au CRPF de Provence-Alpes-Côte d'Azur, afin qu'il présente le projet européen Sylvamed<sup>1</sup>. Ce projet traite des interactions entre eau et forêt, mais aussi de l'accueil du public et des autres produits de la forêt. En ce qui concerne le thème de l'eau, il l'aborde sous un angle qu'Alpeau n'a pas intégré dans son projet, mais qui est crucial en Méditerranée : l'aspect quantitatif. Un état de l'art sera bientôt publié et de nombreux sites pilotes en région méditerranéenne permettront d'en savoir plus sur les relations entre mondes de la forêt et de l'eau : conflit eau bleue / eau verte, recommandations sylvicoles pour optimiser l'utilisation de l'eau, participation des forestiers au SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau)...

Si la forêt a donc bien un rôle vital dans la qualité des eaux, l'ensemble des recommandations émises lors de ce colloque sont aussi favorables aux autres fonctions de la forêt (accueil, biodiversité, paysage...). Il ne faut donc pas considérer la forêt exclusivement sous l'angle de l'eau. Comme l'a dit Robert Jenni, ingénieur forestier à Fribourg, dans sa brillante synthèse : "La forêt a bien plus à nous offrir"...

**Denise AFXANTIDIS**

1 - <http://www.sylvamed.eu>



Les participants du colloque Alpeau en tournée dans les forêts communales de Lausanne en Suisse  
Photo DA

## Deux guides pratiques sur le thème "forêt et qualité de l'eau"

### Protection des eaux souterraines en forêt - Guide Alpeau dans les arcs alpin et jurassien (2012)

Ce guide réalisé dans le cadre du projet Alpeau s'adresse à tous les acteurs de l'eau et de la forêt, de France comme de Suisse. Dans la première partie, il fournit une information généraliste sur les interactions entre la forêt et l'eau potable : origines de l'eau potable, rôles joués par l'écosystème forestier dans sa protection, notion de vulnérabilité, protection réglementaire. La 2<sup>e</sup> partie approfondit les notions de risques de pollution en forêt et liste les bonnes pratiques forestières à promouvoir pour protéger l'eau potable. La 3<sup>e</sup> partie fournit des pistes d'actions à mener pour aller plus loin dans la protection de l'eau potable en forêt, actions qui ont trait à l'organisation des acteurs et la communication, la gestion contractuelle et aux aspects réglementaires et financiers. Un CD complète ce guide.

Réalisation : Projet Alpeau

En France : Office national des forêts - Agence de Haute-Savoie  
6 avenue de France 74000 Annecy Mèl : [jean-luc.mabboux@onf.fr](mailto:jean-luc.mabboux@onf.fr)  
Le guide est téléchargeable sur le site du projet : <http://www.alpeau.org>

### Recommandations forestières pour les captages d'eau potable - région Midi-Pyrénées (2011)

Le milieu forestier est favorable à la préservation de la qualité de l'eau (en raison notamment d'une très faible occurrence d'intervention et d'un rare apport de produits chimiques). Pour optimiser ce rôle de protection, ce guide propose des recommandations à suivre lors d'interventions en forêt. Ces conseils concernent les espaces boisés situés en zone de captage d'eau potable. Ils constituent un appui à l'acteur de l'eau dans le cadre de la protection réglementaire des prises d'eau : au forestier souhaitant prendre des précautions ; à la mise en place d'une démarche conventionnelle entre acteurs de l'eau et forestiers. Ce livret est un outil de vulgarisation et d'information.

Réalisation : Centre régional de la propriété forestière de Midi-Pyrénées Tél. : 05 61 75 42 00  
Mèl : [midipyrenees@crpf.fr](mailto:midipyrenees@crpf.fr) [www.crpf-midi-pyrenees.com](http://www.crpf-midi-pyrenees.com)



Un captage en forêt

Photo D.A.